



MRC
D'ABITIBI-OUEST

STTP - MTL MÉTRO

24 FEV. 2014

REÇU

La Sarre, le 21 février 2014

Monsieur Stephen Harper
Premier Ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
OTTAWA (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

Veuillez trouver sous pli un extrait de procès-verbal du comité administratif de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest, en date du 5 février 2014, concernant un service pour la population.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations les meilleures.


Nicole Breton
Directrice générale

/lj

p.j. (1)

c.c. Monsieur Alain Robitaille - Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue le 5 février 2014, à 19 h 30 à la MRC d'Abitibi-Ouest (salle de conférence) et où sont présents monsieur le préfet Jaclin Bégin, ainsi que messieurs Alain Gagnon, Jean-Guy Boulet, Normand Houde et Florent Bédard formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Jaclin Bégin.

Directrice générale : madame Nicole Breton

14-A-22

RÉSOLUTION

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes - Un service pour la population

- ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral revoit sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*; ✓
- ATTENDU QUE** Postes Canada a déjà procédé à une énorme réduction de service en fermant ou en réduisant la taille de bureaux de postes publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques; ✓
- ATTENDU QUE** ces fermetures et/ou réduction de service contribuent entre autres, à la dévitalisation des milieux ruraux, à l'isolement des aînés et des personnes à mobilité réduite;
- ATTENDU QUE** la volonté du gouvernement fédéral et des Canadiens de développer le maintien à domicile des personnes âgées;
- EN CONSEQUENCE** proposé par monsieur Florent Bédard, appuyé par monsieur Normand Houde et unanimement résolu d'intervenir auprès du Premier ministre du Canada, monsieur Stephen Harper, aux fins que toutes les mesures soient prises, afin que le service de livraison postale à domicile par Postes Canada, soit maintenu dans sa forme actuelle et ce, pour le mieux-être de la population canadienne.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE
Ce 21 février 2014



Nicole Bréton
Directrice générale